

GUIDE

DU

**VOYAGEUR A ARCACHON**

-----0-----

1855

## NOTICE SUR ARCACHON

---0---

Ecrire un mot sur ARCACHON, c'est vouloir écrire des prodiges, presque des miracles. Cette coquette et vaste plage fixe aujourd'hui l'attention de tous les baigneurs de l'Europe : l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et la France y disputent pied à pied, terre à terre, le droit d'y creuser des fondements et d'y jeter de délicieuses villas se baignant les pieds dans la mer et se couvrant de l'ombre sauvage des pins. Je n'ai pas mission d'élaborer ici tout ce que la spéculation a trouvé de mines d'or dans ce sable mouvant, tout ce que cette petite colonie a fait battre monnaie aux propriétaires primitifs de la plage ! ce serait trop long ; qu'il vous suffise de savoir qu'il n'y a sur le bord du Bassin que quelques parcelles de terrain à vendre, et à des prix fabuleux. Il y a dix ans, on vous en aurait vendu un kilomètre pour cinq ou six cents francs, à vil prix !

Que les temps sont changés !

Hier donc, ARCACHON était tout simplement un lieu désert, une plage aride et stérile, où les débris des naufrages restaient échoués et s'enfouissaient dans le sable ; à peine voyait-on çà et là les douaniers du port de La Teste, du Mouëng et de Monlo, monter leur garde à la piste de la contrebande, et chercher après le naufrage le cadavre d'un ami, pour le rendre à une veuve ou à des fils désolés. C'étaient, jusqu'à cette époque, tous les rapports qu'avaient avec les humains ces hommes de mer, ces protecteurs de la *marée* et de l'eau salée ! La maison de Dieu seule s'élevait dans la forêt, et, de loin en loin, avant, pendant ou après l'orage, quelques habitants du pays venaient prier dans le silence et l'effroi la VIERGE qui protège et le DIEU qui sauve du naufrage.

Dans ce temps-là, la vieille chapelle d'Arcachon se couvrait de pieuses inscriptions, s'emplissait de pieux *ex-voto*, précieuses reliques, religieux souvenirs qui élèvent l'âme et y raniment la foi. La Vierge des pêcheurs est devenue la Vierge de tout le monde. La famille a grandi aujourd'hui, et le marteau, en respectant l'autel, va démolir l'enceinte pour l'agrandir aussi et la proportionner aux besoins des fidèles.

Mais si le clocher s'est agrandi, si la famille s'est multipliée, la cité a pris aussi de grands accroissements : ce n'est plus seulement sur la plage qu'on a construit de délicieux chalets : la forêt se dépeuple de ses pins, et à la place de chaque pied d'arbre, on élève une maison ; les genêts et les bruyères ont cédé le terrain aux roses et aux bosquets : c'est une révolution d'arbustes. Le pin possède

cependant encore les rênes de l'empire. Je serais, pour mon compte, désolé de le voir déchoir de sa puissance ; le jour où son règne finirait serait pour Arcachon un jour funeste !

Jusqu'à aujourd'hui, la petite colonie manquait souvent des choses indispensables à la vie : on les faisait venir à grands frais de Bordeaux. J'ai vu des jours de fête, à Arcachon, devenir presque des jours de famine, tant l'affluence des voyageurs et leur appétit avaient dépisté les fournisseurs aux abois.

On a voulu remédier à tout cela ; Arcachon se suffira à l'avenir ; bouchers, boulangers, tailleurs, modistes et coiffeurs, tous y ont dressé leurs tentes. La maison GAZEAUD elle-même, qui a fait faire à Bordeaux un si grand pas à l'art de la PÂTISSERIE en joignant à sa spécialité la fourniture de tout le matériel de soirées et de bals, a voulu aussi doter Arcachon d'un vaste établissement qui manquait aux baigneurs. C'est un tour de force, mais n'importe ! Il y a maintenant des glaciers à Arcachon ; on y savoure avec délice les *petits-fours* et la *fine brioche*. Les salons de la *Cité Gazeaud*, situés au n° 114 de la rue Principale, ne désempliront pas ; je gage que le célèbre pâtissier-glacier *coulerait* (expression de genre) sa maison de Bordeaux, si faire se pouvait.

Ce n'est pas tout encore : une cité hygiénique va aussi s'élever à Eyrac, sur la *butte Montmartre*, à proximité de la petite chapelle dont quelques propriétaires viennent de doter cette plage ; je crois déjà pouvoir assurer qu'un des

riches propriétaires, boute-en-train de vastes entreprises, établira, avant la fin de la saison même, une vacherie modèle qui pourra desservir chaque matin presque toute la colonie.

Après de tels agrandissements, après de telles améliorations, on ne pouvait raisonnablement pas se dispenser de faire pour cette nouvelle cité, qui s'étend sur près de cinq kilomètres de long, un *Guide du Voyageur*, un *vade-mecum* indispensable pour qui veut visiter un ami ou louer à l'avance une chambre, un chalet, un hôtel, etc. Ancien régisseur de l'établissement Gailhard, j'ai été à même de comprendre la nécessité de faire cet ouvrage d'une manière consciencieuse ; mieux que personne j'en ai reconnu, l'année dernière, la nécessité ; je me suis mis résolument à l'œuvre et crois n'avoir pas failli à ma tâche. Arcachon possède donc aujourd'hui son Guide de l'étranger ; et chaque année, je me propose d'y introduire les modifications que le temps aura lui-même apportées aux constructions et nouvelles voies.

Il suffira donc maintenant de connaître le nom du propriétaire d'une maison pour savoir, depuis Bordeaux ou toute autre ville, le lieu où elle est placée ; et si l'on a un parent ou un ami à visiter, on pourra, avec son Guide en main, aller frapper directement à sa porte, sans être exposé, comme il est arrivé souvent, de courir en vain pendant tout le jour.

J'aurais voulu également indiquer les prix des locations ; mais ces prix variant chaque mois, et même chaque quinzaine, je n'ai pas cru devoir le faire ; je me propose seulement, dans une prochaine édition, de faire connaître

l'importance de toutes les maisons, en indiquant le nombre de pièces dont elles sont composées, afin que depuis Bordeaux on puisse louer sans déplacement et frais de voyage. Je joindrai à cette nouvelle édition une carte lithographiée du Bassin d'Arcachon.

Plus qu'un mot en terminant, un mot sur les distractions et les agréments que présente ce pays vraiment enchanté.

Qui sait s'organiser peut, à cheval ou sur l'eau, trouver des amusements que partout ailleurs il chercherait en vain ; aujourd'hui il vogue vers le cap Ferret et plonge dans l'immensité de l'Océan ses regards étonnés, et la mer vient caresser mollement les traces de pas qu'il laisse sur le sable mouvant ; demain il visite les marais à sangsues du Piquey, les parcs à huîtres de Gujan ; ou, nouveau Robinson, il descend dans l'île aux Oiseaux et lance son plomb meurtrier sur les innocents lapins qui y pullulent. J'ai vu même d'élégantes lionnes se livrer à ce plaisir sanguinaire, et je n'oublierai jamais les larmes de la plus belle à la vue d'un lapin empaillé qu'un galant avait placé sur son passage; elle aurait presque tué de rage le mystificateur : il lui fallait du sang !

Une autre fois, la voile s'enfle, et la pirogue file vers Arès ou vers les marais salants d'Audenge, ports de mer du Bassin. Le soir, la pêche aux flambeaux, et le jour, la pêche à la ligne, sont presque toujours miraculeuses. Pas n'est besoin de vous parler des promenades à cheval, sur la plage et dans la forêt : elles ont trop de vogue et sont

trop goûtées pour que j'essaie d'en retracer les charmes. Que j'ai vu de joyeux égarés dans les chemins sauvages, sur les bords de l'étang de Cazeaux, et dans les rizières qui longent le canal de la Hume !

Je me réserve de raconter, dans ma prochaine édition, une histoire pleine d'intérêt, qui remonte à un an au plus, et dont les incidents se sont déroulés, tantôt sur les eaux limpides d'Arcachon, tantôt sur la plage brûlante, et enfin dans les chemins perdus de la forêt.

**F. GUFFLET.**

Bordeaux, le 10 mai 1855.

## **AUTORITÉS LOCALES**

---0---

MM. LAMARQUE DE PLAISANCE, maire de La Teste,  
propriétaire à Arcachon, route Principale, n° 34.

LESTOUT jeune, premier adjoint.

Le Docteur HAMEAU, deuxième adjoint.

CASTERA, adjoint spécial de Cazeaux.

MARICHON, juge-de-paix, à La Teste.

DUCHESNE, commissaire de la marine, à La Teste.

LAFONTAN, inspecteur des douanes, à La Teste.

DUMUGRON, sous-inspecteur des forêts, à La Teste.

GOGUELAT, commissaire de police, à La Teste.

DELHOMME, curé de La Teste, y demeurant.

MOUSTIÉ, vicaire, à La Teste.

MOULS, desservant d'Arcachon.

NERCAM, desservant de Cazeaux.

### **SERVICE DE SANTÉ.**

Le Docteur PÉREYRA, médecin, inspecteur des Bains de Mer, à  
Arcachon.

Le Docteur HAMEAU, inspecteur-adjoint, à Arcachon, n° 34.

Le Docteur A. LALESQUE aîné, à Arcachon, n° 128.

Le Docteur JULES LALESQUE, à La Teste.

Le Docteur LALANNE, à La Teste.